



LES PYRENEES

7 jours de ride exceptionnelles rythmées par les ascensions (et descente) des somptueux cols qui ont fait la légende des massif pyrénéen complétées par les petites routes à bord de falaises des Gorges de l'Aveyron et des Cévennes. Un roadtrip en version P A N O R A M I Q U E !

JOUR 1 : MARSEILLE – Stes Maries de la Mer – MONTPELLIER

« *La Camargue* »

Joël, votre guide, vous accueillera à l'aéroport de Marseille Provence et vous emmènera à notre point de location pour la prise en charge de votre moto de location. Pas de col, pas de virages serrés en Camargue... Mais **des paysages à tomber de la selle**, des villes de caractères et surtout une ambiance générale, une atmosphère comme hors du temps, hors du monde, dépaysante au possible. Quand le ciel et la terre se confondent, **le bonheur est au bout de la route**. Nuit à proximité de Béziers



JOUR 2 : MONTPELLIER – Prades - ANDORRE

« *Le Roussillon catalan* »

Le sud de la Roussillon, c'est encore la France, mais c'est déjà la Catalogne. **A la fois proche de la mer et à deux pas des sommets pyrénéens, la région est riche de traditions.** La montagne vous gagne ! Nuit à Andorre



JOUR 3 : ANDORRE – Col du Tourmalet – TARBES

« La route des cols des Pyrénées »

Le Béarn et la Bigorre possèdent les plus beaux cols des Pyrénées : **Tourmalet, Soulor, Aspin, Aubisque...** Autant de sommets mythiques du Tour de France qu'il sera temps d'affronter ! Ride extrême en perspective...Nuit à proximité de Tarbes



JOUR 4 : TARBES – St Jean Pied de Port – BIARRITZ

« *Le pays Basque* »

Bordé par l'océan Atlantique, **un pied en Espagne et l'autre en France**, le pays Basque possède de multiples facettes : montagne, mer, campagne et ville. **Mais c'est bien sûr le coté montagne, ses cols et ses virages qui vous raviront une journée de plus.** Nuit à proximité de Biarritz



JOUR 5 : BIARRITZ – Auch – MONTAUBAN

« *La Gascogne* »

C'est un **roadtrip au pays de l'Armagnac, du fois gras et des mousquetaires** rêvés par Alexandre Dumas. Aller roulez à la rencontre des bastides du Gers, villages fortifiés du Moyen-Age. Nuit à proximité de Montauban



JOUR 6 : MONTAUBAN – Villefranche de Rouergue – MILLAU

« *Les Gorges de l'Aveyron* »

Le long du cours de l'Aveyron, et tout spécialement dans la région des Gorges, sont abrités quelques-uns des plus beaux villages de France, dans des sites et des paysages uniques. Vous ajouterez à cela des routes sinueuses, une formidable gastronomie...on est proche de la ride de rêve ! Nuit à proximité de Millau



JOUR 7: MILLAU – Ales – Marseille

« *Les Cévennes* »

Avec leur chaos de rochers sur des landes arides, leur maison de schiste et de grès accrochés à flanc de falaises, leurs forêts à perte de vue et leurs profonds canons, les routes des Cévennes seront l'occasion de découvrir tout à la fois une nature extrême et un riche patrimoine culturel. Nuit à Marseille aéroport



Tarif du circuit guidé PYRENEES

Du 25 juillet au 01 août 2020

Du 24 juillet au 31 août 2021

Du 7 au 14 août 2021

Moto Catégorie T (BMW F750 GS, BMW F800 GT, Indian Scout, BMW Nine T)

Pilote solo partageant chambre 2 lits : 2595 €

Pilote solo avec chambre 1 lit : 3805 €

2 personnes/1 moto/1 chambre :

Pilote : 2595 €, Passagère : 1605 €

Moto Catégorie GT (BMW R1200 GS/RT/RS, Ducati Multistrada, Honda Africa Twin)

Pilote solo partageant chambre 2 lits : 2707 €

Pilote solo avec chambre 1 lit : 3914 €

2 personnes/1 moto/1 chambre :

Pilote : 2704 €, Passagère : 1605 €

Moto Catégorie GT+ (Honda Goldwing, BMW K1600 GT/GTL, Indian Springfield, Indian Chieftain, Indian Roadmaster)

Pilote solo partageant chambre 2 lits : 2887 €

Pilote solo avec chambre 1 lit : 4097 €

2 personnes/1 moto/1 chambre :

Pilote : 2897 €, Passagère : 1605 €

www.Road2lux.com

▪ Ce tarif inclut :

- **7 jours de location De moto avec assurance tous risques** – Age minimum 25 ans / permis moto depuis plus de 3 ans + **circuit chargé sur GPS + road-book papier**
- **7 nuits en hôtel 3 étoiles** avec petit déjeuner
- **7 soupers** (entrée, plat, dessert) hors boisson
- **Un(e) accompagnateur/trice moto durant ces 7 jours**
- **La garantie d'une ride 100% montagne !**
- Toutes les taxes et TVA sur les services

▪ *Ce tarif n'inclut pas :*

- *Votre transport aller-retour rejoindre notre point de location à Marseille aéroport*
- *les dîners*
- *L'essence de la moto de location*
- *Tout ce qui n'est pas explicitement écrit dans le paragraphe « Ce tarif inclut »*

▪ Conditions de paiement :

- 50% à la réservation, 50% un mois avant la prise en charge de la moto
- paiement par carte de crédit, virement bancaire ou Paypal

INFORMATIONS ET INSCRIPTION : Joe l Ragu à info@road2lux.com ou par téléphone au 06 99 29 26 04

Conditions Particulières de Vente

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

1. INSCRIPTION

Toute inscription entraîne la signature d'un bulletin d'inscription. A défaut de dispositions contraires figurant sur le bulletin d'inscription, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans cette brochure sont contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

Pour être confirmée, toute inscription doit être accompagnée d'un versement de 30 % du montant total du voyage. Le solde doit être réglé au plus tard 60 jours ouvrables avant la date de départ.

Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage et encourt de ce fait, les frais d'annulation prévus par les présentes conditions.

En cas d'inscription à moins de 60 jours du départ, le montant total du voyage sera dû à l'inscription.

2. PRIX

Les prix figurant dans cette brochure sont ceux en vigueur lors de l'élaboration de la présente brochure au 19/09/2016 et sont établis en fonction notamment :

du cours des devises entrant dans la composition du prix.

Avant la signature du bulletin d'inscription, nous nous réservons la possibilité de répercuter exceptionnellement et dans les limites légales prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 toute hausse de ce poste.

3. MODIFICATION PAR LE CLIENT

Tout report de date, tout changement de type de transport et/ou de ville de départ et/ou d'arrivée, tout changement d'itinéraire est considéré comme une annulation suivie d'une nouvelle inscription et entraîne la facturation de frais d'annulation comme prévu à l'article 6.

4. CESSION DU CONTRAT

Toute cession entraîne les frais suivants à acquitter par le client :

Jusqu'à 31 jours avant le départ : 250€ par personne.

Moins de 30 jours : 350 € par personne plus le coût d'émission de nouveaux titres de transport.

5. NOM DES INSCRITS

Les noms et prénoms communiqués au moment de la réservation et figurant sur le bulletin d'inscription sont obligatoirement et précisément ceux figurant sur les passeports valides au moment du voyage. A défaut, toute modification sera considérée comme une cession de contrat (Se reporter à l'article 4).

6. CONDITIONS D'ANNULATION

L'annulation par le client de son inscription entraîne l'exigibilité des frais suivants :

A plus de 90 jours : 150 € de frais de dossier

Conditions Particulières de Vente

De 90 à 61 jours : 15 % du montant total de l'inscription

De 60 à 31 jours : 30 % du montant total de l'inscription

De 30 à 21 jours : 60 % du montant total de l'inscription

De 20 à 8 jours : 80 % du montant total de l'inscription

A partir de 7 jours : 100 % du montant total de l'inscription

7. ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

Le client ne peut prétendre à aucune indemnité si l'annulation du circuit est imposée par des circonstances de force majeure ou pour des raisons tenant à la sécurité des inscrits. De même si l'annulation du circuit intervient pour insuffisance du nombre de participant à 60 jours du départ et au-delà.

8. FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Tous les passagers, même mineurs, doivent être en possession de leur propre passeport valide pour toute la durée de leur voyage. Les formalités administratives indiquées dans cette brochure s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Le client doit impérativement vérifier auprès des ambassades et consulats si sa situation personnelle ou celle des autres passagers, et particulièrement les enfants, ne relèvent pas de formalités particulières.

9. DÉFAUT D'ENREGISTREMENT

Le défaut d'enregistrement à l'aéroport ou au port de départ occasionné par un passeport périmé ou non présenté, des formalités administratives non respectées, un retard de pré-acheminement aérien, ferroviaire ou terrestre quelle que soit la cause, n'entraîne pas la responsabilité de SAS Road2luxe et les frais d'annulation sont exigibles. De même si les nom et prénom figurant sur le titre de transport et recopiés à l'identique du bulletin d'inscription diffèrent des nom et prénom figurant sur le passeport.

Nous attirons votre attention sur le fait que, suite à un défaut d'enregistrement au départ, les compagnies aériennes annulent systématiquement le vol retour.

10. LOCATION D'UN VÉHICULE

Pour toute location, le jour de la prise en main du véhicule, le conducteur doit obligatoirement :

être âgée de 21 ans ou plus,

présenter son passeport valide,

présenter son permis de conduire national dont la catégorie devra être adaptée au véhicule loué,

disposer d'une carte bancaire Visa, Master Card ou American Express sur laquelle sera prélevée une caution (2500\$) .

11. HÉBERGEMENT

Les chambres communicantes ou côte à côte ne peuvent pas être garanties lors de la réservation. Selon la réglementation hôtelière internationale, le jour de départ, les chambres doivent être libérées avant midi même si le départ a lieu dans la soirée. De ce fait, le jour de l'arrivée les chambres sont généralement libres à partir de 15 heures. Nous ne pouvons être tenus responsables des objets ou vêtements perdus ou oubliés au cours du voyage.

Conditions Particulières de Vente

12. LIMITES DE RESPONSABILITÉS

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement en cas de force majeure entraînant des retards, des modifications, voire des annulations. L'organisateur s'efforce de trouver des solutions de remplacement sans aucun dédommagement possible.

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement en cas d'accident de la circulation. Chaque conducteur/pilote est seul responsable de sa sécurité.

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement en cas de vol, dégradation partielle ou totale du véhicule mis à sa disposition.

Notre responsabilité ne peut être engagée et le client ne peut prétendre à aucun dédommagement pour toute conséquence liée au non-respect des règles et des lois en vigueur dans le pays visité (code de la route, transport/cession/usage de substances illicites...)

13. SERVICE APRÈS-VENTE

Toute défaillance dans l'exécution du contrat constatée sur place par les clients doit nous être signalée le plus tôt possible, par écrit, sous pli recommandé et avec les pièces justificatives, au maximum 7 jours après le retour. Passé ce délai, il ne nous sera plus possible d'intervenir auprès de nos fournisseurs. Une prestation non consommée du fait du client ne peut être remboursée.

14. JURIDICTION

En cas de contestation ou de litige, seul le Tribunal d'Aix en Provence est compétent.

SAS Road2luxe - immatriculée au RCS AIX EN PROVENCE 523 814 770
Immatriculée aux Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours sous le numéro
IM013150003 auprès d'Atout France
Garantie financière : APST, 15 AVENUE CARNOT, 75017 PARIS - France L'assurance
de responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de : GENERALI IARD, 7
BOULEVARD HAUSSMANN, 75009 PARIS, FRANCE



Partez voir ... Les Pyrénées et les Alpes avec moi. Une formidable expérience de voyage basée sur le fun, la liberté et les amis

Road2luxe est née de ma passion pour les voyages en moto ; l'envie journalière de rouler sur ces routes panoramiques, le besoin de le partager...

Rider, c'est beaucoup plus que découvrir des nouveaux lieux, c'est beaucoup plus que faire de nouvelles rencontres entre motards passionnés. Rider, c'est ressentir en deux-roues, l'irrésistible en 4 !

Venez partager l'expérience Road2luxe !

Joël RAGU
Président de Road2luxe